

3417



Agence du Fonds de Développement Social

SYSTEME D'INFORMATION DE SUIVI DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Novembre 2002

Proposition d'assistance

Sommaire

1

CONTEXTE & OBJECTIFS

2

NOTRE DEMARCHE

3

PLANNING & BUDGET

CONTEXTE & OBJECTIFS**NOTRE DEMARCHE****PLANNING & BUDGET****✓ 4 axes stratégiques majeurs****AXES MAJEURS**

1	Amélioration de l'accès des communautés à la base aux infrastructures, équipements et services sociaux	Financement de micro-projets
2	Accès aux services de micro-finance	Financement de sous-projets d'activités génératrices de revenus Renforcement des capacités des SFD Appui aux mutuelles, groupements et caisses villageoises d'épargne et de crédit
3	Renforcement des capacités des groupes vulnérables et des OCB	Renforcement des capacités en gestion et organisation des OCB
4	Amélioration du système de suivi et d'analyse des conditions de vie des ménages	Mise en place SI de suivi sur la pauvreté

CONTEXTE & OBJECTIFS

NOTRE DEMARCHE

PLANNING & BUDGET

✓ Le projet et ses objectifs

Description du projet

Mise en place d'un système d'information de suivi de la lutte contre la pauvreté permettant un travail coopératif entre les différents intervenant du Plan National de Lutte contre la Pauvreté au Sénégal, et utilisant les dernières innovations des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

✓ Le projet et ses objectifs

Objectif

Mettre en œuvre un ensemble structuré et intégré d'informations, émanant des différentes entités opérant dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, et capable de générer les informations et indicateurs nécessaires au suivi :

- des grands comptes nationaux et indicateurs socio-économiques sur les conditions de vie des populations
- de l'exécution des micro-projets et de leurs incidences sur les infrastructures et les services sociaux des communautés
- des activités de concertation dans le cadre du PNL
- des activités des structures opérationnelles auprès des communautés
- de l'ensemble des entités impliquées dans le plan, et la publication des rapports, études, enquêtes et toute documentation y affaissant.

✓ à la prise de décision

✓ Les composantes du projet

1. Une architecture de réseaux LAN décentralisés chez les différents acteurs potentiels du projet, tous connectés à un serveur ou réseau central (point focal)

2. Un système de gestion de bases de données distribuées et consolidées, homogène et cohérent, avec des vues spécifiques à chaque entité client

3. Des outils logiciels jouant le rôle d'interface avec les utilisateurs potentiels, et permettant de manipuler, d'interroger, d'extraire et de traiter les données pour générer les information de gestion et de prise de décision

4. Une organisation judicieuse des relations entre les différentes entités et des procédures de travail transparentes et efficaces

✓ Les contraintes du projet

1. Il appelle à une véritable dynamique de groupe (entités autonomes) où la non adhésion d'une composante peut influencer sur la pertinence des données à produire
2. Le projet touche des secteurs non encore imprégné ^{Par} dans l'utilisation des nouvelles technologies. Une sensibilisation est nécessaire pour l'appropriation du projet par les futurs utilisateurs
3. L'envergure du projet pose un véritable problème d'ordre organisationnel, avec la nécessité de mettre en œuvre des procédures claires, simples de collecte, d'enregistrement, de traitement et de diffusion des informations
4. La notion de client/serveur nécessitant de ne mettre dans la base de données centrale que les informations à partager. Le choix pourra être fait de distribuer ou non les applicatifs, si besoin.

✓ Les étapes de la démarche

Phase 2 : Définition des orientations techniques

Objectif :

- Proposer des orientations techniques possibles à fixer pour la conception du futur système d'information. Chaque orientation devra faire l'objet d'une évaluation pour permettre aux décideurs (le comité de pilotage) de faire leurs choix.

Démarche :

- Définition de l'architecture générale des différents réseaux LAN et leur topologie
- Identification des équipements postes de travail, équipements actifs de réseaux et protocoles d'échanges

Modalités :

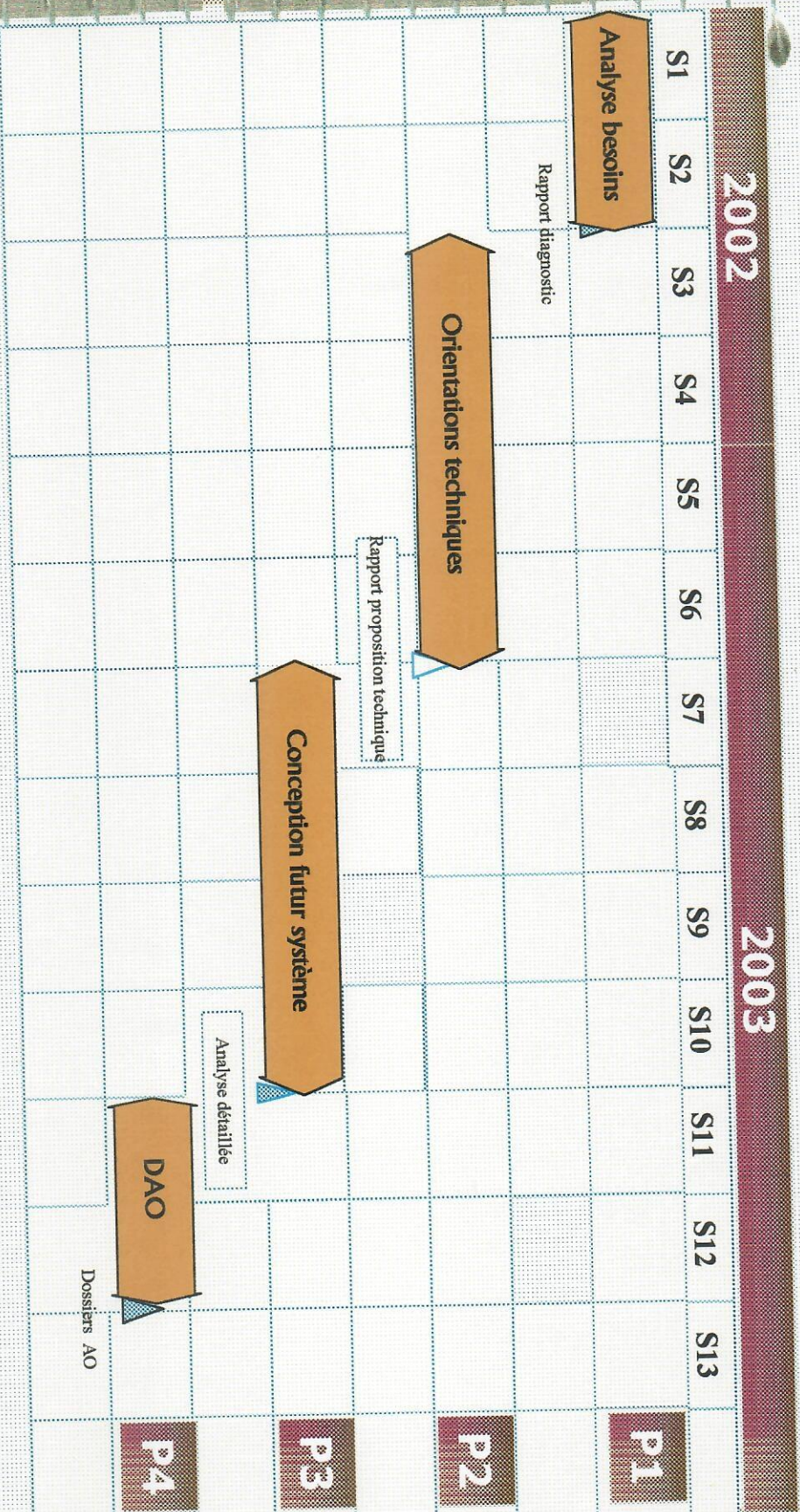
- Définition de l'architecture cible du futur système d'information en conformité avec les orientations retenues

CONTEXTE & OBJECTIFS

NOTRE DEMARCHE

PLANNING & BUDGET

✓ Le planning de réalisation



Un planning prévisionnel sujet à réajustement au cours de l'étape Audit et analyse des besoins (ne tient pas compte des périodes de validation)

➤ La mission requiert 12 semaines d'intervention, pour un montant d'honoraire journalier de 200.000 F CFA HTT, soit un montant total de 12.000.000 FCFA HTT ou 12.600.000 FCFA TTC

➤ **Modalités de paiement :**

- 25% au début de l'intervention,
- 15% à la remise du premier rapport de diagnostic
- 15% à la remise du deuxième rapport de propositions
- 15% à la remise du troisième rapport d'analyse dét.
- 30% à la remise du rapport final et des DAO